

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2013

Délibération n° D-2013-414

Centre Technique Espaces Verts et Naturels (CTEVN) - Bail
emphytéotique administratif avec la SARL TECHNIQUE
SOLAIRE INVEST 12 pour l'installation et l'exploitation de
panneaux photovoltaïques

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU,
Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Patrimoine et Moyens

**Centre Technique Espaces Verts et Naturels (CTEVN)
- Bail emphytéotique administratif avec la SARL
TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 12 pour l'installation
et l'exploitation de panneaux photovoltaïques**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort souhaite s'inscrire dans une démarche de développement durable notamment en soutenant l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains éléments de son patrimoine bâti. Cette alternative à la production électrique traditionnelle permet de produire de l'énergie grâce aux rayonnements directs du soleil mais également de pouvoir rénover des couvertures aujourd'hui vétustes.

La Ville de Niort est propriétaire du Centre Technique Municipal des Espaces Verts et Naturels (CTEVN) situé 27bis rue Henri Sellier, cadastré section EI n° 61, 62, 63, 64, 67, 96 et 98.

La SARL TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 12 a répondu à l'appel d'offres de l'Etat portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations photovoltaïques sur des bâtiments de puissance crête comprise entre 100 et 250 kW et a été retenue pour le projet visant l'équipement cité ci-dessus.

Ce projet prévoit la rénovation de la couverture sud du CTEVN d'une superficie de 1818 m² avec la pose de 1282 panneaux photovoltaïques.

Pour information, la façade nord de cette même couverture avait été rénovée par la Ville de Niort en 2010 pour un montant de 69 093 € TTC.

La couverture concernée devra faire l'objet d'un volume identifié qui sera dressé par un géomètre expert. A ce titre là, des servitudes seront également créées entre le volume objet du présent bail et celui constituant le reste du bâti.

Il est proposé de concrétiser ce projet de panneaux photovoltaïques avec la SARL TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 12 par le biais d'un bail emphytéotique administratif d'une durée de 21 ans moyennant un loyer correspondant à 1 % des revenus de la centrale solaire, soit environ 700 €. Ce montant sera agrégé d'une somme correspondant à 50 % de la surproduction annuelle.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- consentir à la SARL TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 12 un bail emphytéotique administratif d'une durée de 21 ans concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur la couverture sud du Centre Technique Municipal des Espaces Verts et Naturels sis 27bis rue Henri Sellier ;

- consentir une redevance annuelle correspondant à 1 % des revenus de la centrale solaire en plus de laquelle viendra s'ajouter une somme complémentaire correspondant à 50 % de la surproduction annuelle ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le bail emphytéotique administratif, les frais d'acte notarié et de géomètre étant supportés par la SARL TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 12.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL